

---

*Établissement à échelle humaine, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) exerce ses activités principalement en Abitibi-Témiscamingue, dans le Nord-du-Québec, dans le territoire des Hautes-Laurentides et auprès des Premiers Peuples. Depuis plus d'un quart de siècle, l'UQAT se démarque sur plusieurs plans : en enseignement, en recherche et création et en services à la collectivité. Grâce à son expertise reconnue, l'UQAT occupe une place de plus en plus importante non seulement sur l'échiquier régional, mais aussi sur la scène provinciale, nationale et internationale. Unique, le modèle de développement de l'université mise sur des partenariats sur tous ses territoires et assure ainsi l'accessibilité à la formation universitaire. L'UQAT valorise l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI) et, reconnaissant son devoir en tant qu'agent de changement, veille à garantir un environnement en recherche et création et un milieu de vie inclusifs pour tous et toutes. Cet engagement s'inscrit d'ailleurs dans le Plan de développement 2020-2025 de l'UQAT. Ce faisant, elle reconnaît l'apport de l'ÉDI pour accroître l'excellence de l'enseignement et de la recherche dans son milieu.*

*Valorisant la multiplicité des appartenances sociales, elle encourage les personnes qualifiées issues des diversités à présenter leur candidature, en particulier les Autochtones, les femmes, les membres d'une minorité visible ou ethnique, les personnes handicapées ainsi que les personnes de toute orientation sexuelle ou identité de genre, et ce, conformément au programme d'accès à l'égalité à l'emploi auquel elle souscrit. L'UQAT compte sur sa communauté pour proposer un solide bassin de candidatures qui représentent l'étendue et la diversité du domaine. Il est à noter que les procédures et outils de sélection peuvent être adaptés selon les besoins des personnes ayant un handicap, qui peuvent en faire la demande par écrit à [ress.humaines@uqat.ca](mailto:ress.humaines@uqat.ca) à l'attention de Madeleine Lamoureux.*

*[Cliquez ici pour en savoir plus sur l'engagement de l'UQAT envers l'ÉDI, notamment dans le cadre du Programme des chaires de recherche du Canada.](#)*

## **CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU II**

Le vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) sollicite des candidatures exceptionnelles de chercheuses et chercheurs dans le cadre d'un concours pour une chaire de recherche du Canada de niveau II **en écologie historique**, assortie d'un poste de professeure ou professeur menant à la permanence. Les chaires de niveau II, d'une durée de cinq ans et renouvelables une seule fois, sont octroyées à des **chercheuses ou des chercheurs émergents exceptionnels** considérés par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des chefs de file dans leur domaine.

La programmation de recherche de la chaire devra s'articuler autour d'un ou de plusieurs thèmes de recherche touchant la reconstruction holocène de la dynamique et de la composition des paysages forestiers (à travers, par exemple, la palynologie, la dendrochronologie, l'anthracologie, l'ADN ancien, la géochimie ou l'étude d'archives). Le programme de recherche devrait éventuellement permettre d'appliquer les connaissances des processus écologiques passés dans la prédiction des trajectoires futures des écosystèmes et cela en prenant en compte l'aménagement durable du territoire. La date d'entrée en fonction est prévue au printemps 2022. La personne retenue intégrera l'Institut de recherche sur les forêts (<https://www.uqat.ca/uqat/departements/irf/>) et le Laboratoire international de recherche sur les forêts froides (<https://forets-froides.org/irn/irn-forets-froides/>), localisé à la station de recherche de la forêt d'enseignement et de recherche du lac Duparquet (<https://ferld.uqat.ca/missionF.htm>).

Les personnes candidates doivent détenir un diplôme de doctorat (Ph. D. avec une spécialisation en écologie historique) depuis **moins de 10 ans** et devront démontrer un potentiel exceptionnel pour acquérir une importante réputation internationale dans les prochains cinq ans. Elles doivent faire preuve d'une maîtrise du français et de l'anglais, ou avoir une maîtrise de l'anglais et avoir l'intention d'apprendre le français. Les personnes qui poseront leur candidature devront proposer un programme de recherche innovateur et de grande qualité, notamment sur les forêts froides, qui favorisera l'obtention de fonds de recherche auprès des organismes subventionnaires et qui sera susceptible d'attirer des étudiantes et des étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles ayant un excellent dossier. Il est aussi nécessaire que la personne retenue souhaite et puisse collaborer avec les membres de l'équipe professorale du département dans lequel elle œuvrera. Elle devra également démontrer de l'intérêt pour les collaborations interdisciplinaires et internationales.

Les tâches associées à ce poste comprennent : la recherche, l'enseignement à la maîtrise et au doctorat, la participation aux tâches administratives du département, et la direction de mémoires et thèses d'étudiantes et d'étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

Les nominations qui s'effectuent dans le cadre du programme des chaires de recherche du Canada doivent être soumises au Secrétariat du programme et la nomination à une chaire ne peut être effectuée sans l'accord du Secrétariat (voir les règlements du programme des chaires de recherche du Canada <http://www.chairs->

[chaires.gc.ca/program-programme/index-fra.aspx](http://chaires.gc.ca/program-programme/index-fra.aspx)). Le vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création s'engage à fournir à la personne dont la candidature sera choisie l'aide nécessaire à la préparation du dossier de candidature pour l'octroi d'une chaire de recherche du Canada (<https://www.ugat.ca/recherche/chaire-de-recherche-du-canada/>). La personne retenue sera invitée à présenter une demande au Fonds des leaders John-R.-Evans de la fondation canadienne de l'innovation (<https://www.innovation.ca/fr/le-financement/fonds-leaders-john-r-evans>), pour un montant total allant jusqu'à 240 000 \$.

Les personnes qui ont reçu leur diplôme de doctorat il y a plus de dix ans, mais qui ont subi des interruptions de carrière comme un congé de maternité, un congé parental ou un arrêt de maladie prolongé peuvent demander au Secrétariat du programme d'évaluer leur admissibilité à un concours de chaire de recherche du Canada en suivant les directives indiquées à l'adresse suivante (<http://www.chairs-chaire.gc.ca/program-programme/nomination-mise-en-candidature-fra.aspx#5>). L'UQAT est sensible au fait que les interruptions de carrière reconnues peuvent avoir un impact sur le profil des personnes candidates et invite celles-ci à en expliquer l'importance sur leur cheminement de carrière dans leur dossier de candidature. Nous vous prions de consulter le site du programme des chaires de recherche du Canada où toute l'information est présentée, de même que les détails et les critères d'admissibilité.

**LIEU PRINCIPAL DE TRAVAIL :** Laboratoire à la Station de la Forêt d'enseignement et de recherche du lac Duparquet situé à 45 minutes du campus principal de Rouyn-Noranda (<https://ferld.ugat.ca/station/stationF.htm>).

**DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :** Juin 2022, conditionnellement à l'obtention de la Chaire de recherche du Canada de niveau II (concours d'octobre 2021).

**TRAITEMENT :** Le traitement est établi en fonction des qualifications et de l'expérience de chaque candidature selon la convention collective en vigueur.

**DÉPÔT DE CANDIDATURE : 15 août 2021**

Un dossier de candidature comprend :

- un curriculum vitae mis à jour (afin de mieux évaluer les répercussions, la personne candidate est invitée à expliquer l'incidence qu'a pu avoir toute [interruption de carrière](#) sur son profil de carrière);
- une lettre de présentation, incluant la description du champ d'intérêt en recherche et exposant en quoi la candidature répond aux critères du Programme des chaires de recherche du Canada;
- une proposition de trois pages maximum de la chaire de recherche proposée, incluant un plan de recherche pour les cinq années de la chaire qui démontre un engagement solide envers l'excellence en recherche;
- trois lettres de références;
- une photocopie du diplôme de doctorat.

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, la priorité sera accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou une résidence permanente.

**PARTICULARITÉ :** Souscrivant au programme d'accès à l'égalité à l'emploi, nous encourageons les candidats et candidates à accompagner leur dossier de candidature d'un formulaire d'accès à l'égalité complété, disponible pour impression sur le site internet suivant : <https://www.ugat.ca/ugat/faire-carriere/comment-soumettre-sa-candidature/>. Les données personnelles recueillies sont considérées comme strictement confidentielles.

Toute candidature sera traitée confidentiellement. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur dossier complet par courriel avant le **15 août 2021** à l'attention de :

Mme Manon Champagne  
Vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création  
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)  
445, boulevard de l'Université  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4  
Téléphone : 1 819 762-0971, poste 2258  
Courriel: [recherche@ugat.ca](mailto:recherche@ugat.ca)

Prière d'indiquer en objet du courriel: Chaires de recherche du Canada

N.B.: Pour toute demande d'informations complémentaires au sujet de l'UQAT et du programme des chaires de recherche du Canada, veuillez contacter Julien Moulinier, Ph. D., conseiller à la recherche ([Julien.moulinier@ugat.ca](mailto:Julien.moulinier@ugat.ca)) ou visiter le site [Chaires de recherche du Canada](#).